

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 24 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26
Présents : 16
Votants : 16 dont 0 pouvoirs

DATE DE LA CONVOCATION

16.06.2026

N° DE LA DELIBERATION

2026-022

OBJET DE LA DELIBERATION : CFU CENTRE DE TRI 2025

Etaient présents (16) : Christian TROADEC, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, PAUL André, PRIGENT Eric, LE GUILLOU Louis Marie, BLEUZEN Marguerite, RIOU Brendan, LALLOUET Michèle, BRABAN Tugdual, COQUIL Yvon, PICHERIT Loïc, GALARDON Georges, LE JONCOUR Philippe, DANIEL Pierre Yves, BOUCHEZ Guy.

Etaient excusés (9 dont 0 ayant donné pouvoirs) : GOUBIL Didier, FRAYSSE Alexandra, LE MOROUX Cédric, DUMONTEIL François, PAGE Anthony, LE NOUVEL Sandra, EVEN Fabrice, LE BORGNE Rollande, BOUDIAF Catherine.

Etaient absents (1) : LE DU Patrice.

Le 24 juin 2026 à 10 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil de la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Christian TROADEC.

Le Président rappelle à tous que ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les procédures entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

L'exécution du budget du CENTRE DE TRI pour l'exercice 2025 est arrêté à la somme de :

- 1 214 085.00 € en dépenses de fonctionnement
- 1 278 147.93 € en recettes de fonctionnement
- 65 921.68 € en dépenses d'investissement
- 65 639.93 € en recette d'investissement

Le résultat de clôture est :

- 64 062.93 € en excédent de fonctionnement
- 281.75 € en déficit d'investissement

Le Président se retire et le 1^{er} Vice-Président, Eric PRIGENT met le compte financier unique 2025 du budget du Centre de tri au vote. Après discussion, le comité syndical, à l'unanimité, vote et approuve le CFU 2025 du Centre de tri.

Le Président,
Christian TROADEC